

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 11
- votants : 11
- absents : 0
- exclus : 0

Séance du 25 septembre 2024 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MORIN Catherine, NOUVEL Alain, DUMAS Chantal, ARDISSON Jean-Claude, LUCIANO Luc, DRAMAIX Jean-Guy, Jérôme MILLET, MARCHAL Laurence.

Excusé :

Date de convocation :
20/09/2024
Date d'affichage :

Secrétaire de séance : DUMAS Chantal

Délibération n°19.2024

Objet : Aide exceptionnelle

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux la demande de soutien financier présentée par une famille résidant à Beauvoisin. Il s'agit d'une aide exceptionnelle afin de participer au financement pour leur fille du camp scout des Eclaireurs de France du 7 au 20 juillet. Le coût de ce camp d'été est de 350 €.

Suite à l'étude de ce dossier, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- Attribue une aide financière à hauteur de 50 € pour le camp d'été de cet enfant qui sera versée directement à l'Association nommée « Eclaireuses éclaireurs de France ».
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Publié ou notifié le
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 25 septembre 2024
Christian THIRIOT, Maire

